

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

RAPPORT EXPLICATIF

Le rôle d'évaluation entre dans sa 3^e et dernière année d'application. Au dépôt du rôle de l'année 2021, la valeur totale des immeubles imposables s'élève à 219 941 800 \$ comparativement à 219 013 600 \$ en 2020 soit une augmentation de 928 200 \$.

En 2021, le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.88 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole est fixé à 0.55 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit les mêmes taux que l'année 2020. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci est de 0.0449 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère diminution de 0.0051 \$ comparativement à celui de 2020 (0.05 \$). Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2020	2021
Théâtre Belcourt	0.0052	-
Infrastructure rues Antonio-Élie et Verville	0.0045	0.0045
Centre multifonctionnel + rue Challenge	0.0207	0.0207
Aqueduc 6" + théâtre Belcourt	0.0089	0.0089
Réfection chemin du Pays-Brûlé	0.0107	0.0108

Deux taxes de secteur s'appliquent en 2021 :

- Secteur Antonio-Élie / Verville (égout) 7.7542 \$ / front
- Secteur rue de l'Église (égout) 1 591.14 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures est fixé à 175 \$ par unité de logement comparativement à 142.50 \$ en 2020. Une augmentation de 32.50 \$, soit 10 \$ pour les matières recyclables et 22.50 \$ pour les ordures ménagères.

En 2021, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable demeure le même, soit 260 \$ / année pour 40 000 gallons et l'excédent à 5.25 \$ / 1 000 gallons additionnels.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2021, 2022 ET 2023

Des investissements globaux de 5 470 307 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023. De ce montant, 2 193 453 \$ sont prévus pour 2021 dont des subventions ou contributions attendues pour une somme de 1 209 828 \$. Certains projets seront réalisés à la condition d'obtenir une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2021 sont :

- ❖ Installation de génératrices à l'hôtel de ville et au centre communautaire;
- ❖ Réparation de pavage à divers endroits;
- ❖ Pavage des routes Petit-Bois / Janelle / St-Charles;
- ❖ Station de pompage; lecture de pression à distance;
- ❖ Remplacement de la pompe à la station des eaux usées;
- ❖ Réfection du stationnement de l'Église;
- ❖ Divers travaux d'embellissement dans les parcs municipaux;
- ❖ Développement domiciliaire;
- ❖ Installation d'une borne électrique au stationnement de l'Église;
- ❖ Parc de loisirs – phase II et phase aîné (selon subvention);
- ❖ Finition terrassement théâtre Belcourt;

CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa prochaine planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouveront et se concrétiseront au cours des prochaines années. Un mandat d'élaboration d'une démarche de revitalisation a débuté à l'automne 2020, dans le but de se doter d'un plan stratégique afin de raviver notre dynamisme et notre vitalité commerciale et économique, dans une perspective de développement durable. Au terme de celle-ci, un plan d'action détaillé servira à nous guider vers l'atteinte de notre vision et des objectifs de revitalisation et de dynamisation.

La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un dynamisme enviés partout au Québec!

Claude Lefebvre
Maire de Baie-du-Febvre